

**Arrêté du 31 juillet 2012 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 3ème arrondissement
NOR : JUSB1231310A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 3ème arrondissement ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 11 mai 2012, mis fin aux fonctions de Mme Patricia NAJJAR, adjointe administrative de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Paris 3ème arrondissement.

Article 2

Mme Délia ORABE, greffière du 2ème grade, au tribunal d'instance de Paris 14ème arrondissement, déléguée par décision de la garde des sceaux, ministre de la justice en date du 21 juin 2012, est, à titre exceptionnel, pour une dernière période de 6 mois, nommée, en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Paris 3ème arrondissement, à compter du 2 juin 2012.

Article 3

Mme Sabine BERGE épouse BERGE-GUINAND, greffière en chef du 2ème grade, est maintenue dans ses fonctions, en qualité de régisseuse suppléante dudit tribunal.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 31 juillet 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK